

• (1440)

[Traduction]

### LES PÊCHES

#### LE DIFFÉREND ENTRE LE CANADA ET LA FRANCE—LA SURPÊCHE DE LA FLOTTE FRANÇAISE

**M. Jack Harris (St-Jean-Est):** Relativement au conflit qui oppose la France au Canada dans le domaine des pêches, monsieur le Président, étant donné que les représentants du gouvernement français ont quitté la table des négociations sans accepter de soumettre à l'arbitrage international la question des limites territoriales des îles Saint-Pierre-et-Miquelon, le vice-premier ministre pourrait-il dire à la Chambre quelle mesure il a prise pour décourager la France de se livrer à la surpêche dans le secteur 3PS? Pourrait-il nous dire en outre pourquoi le gouvernement persiste toujours à vouloir dépenser 7 milliards de dollars pour acheter des sous-marins nucléaires de conception française, alors que le gouvernement français refuse de se comporter d'une façon civilisée et persiste à vouloir continuer sa surpêche dans cette zone?

**L'hon. John C. Crosbie (ministre des Transports):** Comme la Chambre le sait, monsieur le Président, si les représentants du gouvernement français ont rompu de nouveau les négociations vendredi dernier, c'est qu'ils estimaient que le gouvernement du Canada était trop déterminé et trop résolu dans sa volonté de continger leurs prises de poisson dans les eaux canadiennes. Voilà pourquoi ils ont rompu les négociations.

Nous avons expliqué aux représentants de la France que dans ces conditions, les navires français qui pratiquent la pêche dans nos eaux de la côte est n'auraient droit l'an prochain à aucun contingent. Si nous nous refusons à soumettre le conflit à l'arbitrage aux termes du Traité de 1972, c'est notamment à cause du refus de la France de soumettre à l'arbitrage la question des frontières entre les îles Saint-Pierre-et-Miquelon et le Canada, de sorte que personne ne peut dire une fois pour toutes quelles sont les limites des eaux canadiennes. Qui plus est, la France s'est comportée d'une façon tellement déraisonnable qu'elle a rendu le Traité de 1972 inopérant.

La Chambre peut être persuadée de notre volonté de nous en tenir à la position ferme et résolue que la France comprend sûrement maintenant et que nous n'allons accorder aucune concession qui ne soit entièrement nécessaire et raisonnable pour régler cette situation.

Nous n'avons encore rien décidé au sujet des sous-marins nucléaires, et c'est une question qui est certes sans rapport avec la controverse actuelle.

#### LE STOCK DE MORUE CANADIENNE

**M. Jack Harris (St-Jean-Est):** Monsieur le Président, le gouvernement a tendu une «carotte» en offrant la morue du nord. Ça n'a pas marché. Le différend porte sur la zone 3PS et sur la menace de surpêche de ce stock que la France fait planer au détriment des pêcheurs de la côte sud de Terre-Neuve.

Je veux savoir ce que le gouvernement fera à ce sujet? Fera-t-il pression sur le gouvernement français pour empêcher l'épuisement de ce stock et comment s'y prendra-t-il?

**L'hon. John C. Crosbie (ministre des Transports):** Il y a plusieurs mois, le critique des Affaires étrangères du parti du

### Questions orales

député, l'un des Rambo du NPD, a suggéré d'utiliser la force armée dans ce cas et le chef du NPD a semblé appuyer cette suggestion.

Nous faisons pression sur la France de la façon suivante. Notre position est ferme. Nous lui avons dit qu'elle n'aura pas de quota du tout l'an prochain à moins qu'elle soit prête à revenir discuter raisonnablement cette question. Cela fait peser une forte pression sur la France parce qu'en plus de la flotte de pêche française, les pêcheurs de Saint-Pierre et Miquelon n'auront pas accès au golfe du Saint-Laurent ni aux autres eaux canadiennes.

Je me demande bien ce qu'il faut de plus. Nous faisons très fortement pression sur la France et nous espérons qu'elle reviendra à la table des négociations dans de meilleures dispositions.

\* \* \*

### LE COMMERCE EXTÉRIEUR

#### L'ACCORD ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS—L'APPROBATION DES PROVINCES

**Mme Sheila Copps (Hamilton-Est):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. La stratégie du gouvernement pour les négociations sur le libre-échange se caractérise par la contradiction, la confusion et les conciliabules.

**Des voix:** Oh,oh!

**Mme Copps:** Vendredi dernier, nous avons été témoins du désordre qu'il a causé en présentant le projet de loi C-22.

Je voudrais demander au vice-premier ministre s'il est d'accord avec sa ministre du Commerce extérieur sur une autre question concernant les négociations sur le libre-échange quand elle a dit que l'approbation des provinces n'était pas nécessaire ou s'il est d'accord avec la position du représentant des États-Unis pour le commerce selon lequel l'accord ne sera pas adopté si les provinces ne l'approuvent pas?

**L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et président du Conseil du Trésor):** Monsieur le Président, il serait peut-être opportun que M. Yeutter s'emploie davantage à convaincre les Américains, et surtout le Congrès, de la nécessité de conclure cet accord de libre-échange fort important, au lieu de se préoccuper de la situation au Canada.

Du point de vue du gouvernement, l'accord a été négocié; il est avantageux pour le Canada; c'est une mesure équilibrée qui est avantageuse pour l'ensemble des régions. Étant donné que les premiers ministres des provinces ont été consultés—et, soit dit en passant, on a laissé entendre, tout simplement à tort, qu'on avait négligé de consulter ces premiers ministres lors des pourparlers relatifs à l'énergie; on m'apprend que la question a été abordée à diverses reprises. Or, les premiers ministres des provinces étaient parfaitement renseignés sur le dossier de l'énergie—nous pensons que nous pouvons poursuivre la collaboration avec les provinces et qu'avec le temps, après avoir examiné à fond les documents et reconnu les avantages à en tirer, les premiers ministres se rallieront à notre point de vue.